

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2011

COMPTE-RENDU

DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

M. Yannick CORDONNIER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

PROTOCOLE AVEC LE GROUPE CAILLAU

Le rapport est joint à la convocation.

Décide à l'unanimité d'acquiescer aux termes de l'engagement réciproque proposé, d'accepter la prise en charge de la dépollution du site actuel en contrepartie de la certitude de la construction d'une nouvelle unité sur notre commune et à cette condition d'autoriser Monsieur le Sénateur-Maire à signer un protocole traduisant cet engagement.

PROLONGATION DE LA PROMESSE DE BAIL AVEC LA SOCIETE SOLAR VENTURES

La société Solar Ventures doit répondre à l'appel d'offres gouvernemental pour l'installation de centrales photovoltaïques et pour ce faire doit prouver la disponibilité du foncier sur une période incluant le temps de la construction. La promesse de bail emphytéotique actuelle se terminant le 10 mai 2012, il est proposé une prolongation de 18 mois ainsi que d'autoriser la société à procéder à toutes les demandes administratives nécessaires pour finaliser son projet.

Adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CAMPING MUNICIPAL

La procédure de dévolution de la délégation de service public, pour les années civiles 2012 à 2014, a été effectuée. La proposition de la Maison d'Accueil des Jeunes Ouvriers est estimée la plus performante. La Ville versera une participation de 10 000 euros T.T.C. chaque année.

Le cahier des charges est joint à la convocation.

Adopté à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

Le rapport est joint à la présente convocation.

Tableau des effectifs : Voté à la majorité (3 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN).

Médiathèque – Rémunération des intervenants : Adopté à l'unanimité.

Enquête publique – Rémunération du Commissaire-Enquêteur : Adopté à l'unanimité.